

2026/344

Nomenclature: 1.1.10

DÉCISION DU MAIRE

OBJET : Acquisition d'une nacelle 23 mètres pour les services « Espaces verts »

Le Maire de TARNOS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L.2122-22 et L.2122-23 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 2 avril 2026 donnant délégation à Monsieur le Maire pour la durée de son mandat, afin qu'il règle les affaires de la commune, conformément aux dispositions intégrales de l'article L.2122-22 et L.2122-23 du CGCT ;

Vu l'article L.2113-2 du Code de la Commande publique définissant l'activité d'une Centrale d'Achats ;

Vu l'article L.2113-4 du Code de la Commande publique qui dispose que l'acheteur qui recourt à l'UGAP, centrale d'achat, est considéré comme ayant respecté ses obligations de publicité et de mise en concurrence pour les opérations de passation et d'exécution confiées ;

CONSIDÉRANT que la commune satisfait ses besoins auprès de l'UGAP pour l'acquisition d'une nacelle 23 mètres,

DECIDE

Article 1^{er} : de recourir à la centrale d'achat ci-dessous pour l'acquisition d'une nacelle

Union des Groupements d'Achats Publics
1, boulevard Archimède - Champs-sur-Marne
77 444 Marne-la-Vallée

Pour un montant global de : 114 615,13€HT soit 137 435,83€TTC

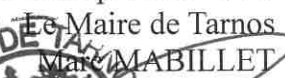
Article 2 : De préciser que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Commune.

Article 3 : Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et précise que la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa notification et sa transmission au représentant de l'État dans le Département. Le tribunal administratif de Pau peut être saisi dans les deux mois par l'application « Télérecours citoyens » accessible sur le site www.telerecours.fr

Article 4 : Un exemplaire de la présente décision sera adressé à :

- Monsieur le Sous Préfet
- Monsieur le Directeur Général des Services

Fait à Tarnos, le 28 septembre 2026

Le Maire de Tarnos

MABILLET
